



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Vully Tourisme du 13 mai 2026 à 20h00 à l'hôtel-restaurant de l'Ours, Sugiez

Présents :

Comité : Christophe Dupasquier (Président), Rita Schlutius (Vice-Présidente), Christian Raemy, François Petter, Frédéric Chautems, Alexandre Siffert, Ralph Malzach, Hans-Ueli Leisi, Corinne Quaranta, Claudia Derron (responsable bureau)

Membres : selon liste

Excusés: selon liste

Ordre du jour :

1. Souhais de bienvenue – liste de présences – nomination des scrutateurs
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2025
3. Rapport du président et rapport d'activité 2025
4. Présentation des comptes et résultats 2025
5. Rapport des vérificateurs de comptes
6. Budget 2026
7. Nomination statutaire
 - 7.1 Démission au sein du comité
 - 7.2 Election de nouveaux membres au comité
 - 7.3 Nomination d'un nouveau vérificateur de comptes
8. Information et échange concernant le transfert des activités régionales de l'ARL à Morat Tourisme convention avec VullyTourisme
9. Divers

1. Souhais de bienvenue – liste de présences – nomination des scrutateurs

20h02 - Le Président ouvre la 77^e Assemblée générale de Vully Tourisme en saluant les membres présents, et la presse présente. Les membres ont été convoqués personnellement à cette assemblée, et cela dans les temps impartis dans les statuts de Vully Tourisme. Aucune remarque n'a été faite, il considère cette assemblée comme valablement constituée.

Le Président passe en revue l'ordre du jour.

Avant de passer à la partie officielle de l'ordre du jour, le Président demande à tous d'observer une minute de silence pour nos membres et leurs proches disparus durant l'année écoulée. L'Assemblée se lève pour leur rendre hommage.

La scrutatrice de la soirée est Madame Alice de Chambrien. Le scrutateur est Monsieur Jean-Pierre Mathys.

Santé à tous ! L'Assemblée se poursuit avec le point 2.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 mai 2024

Le procès-verbal du 14 mai 2025 était disponible à l'office du tourisme et sur le site internet pour consultation.

Le Président demande si quelqu'un a des modifications ou adjonctions à y apporter. Ce n'est pas le cas et le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Le Président remercie Estelle Robatel pour la rédaction du PV 2025.

3. Rapport du Président et rapport d'activité 2025

Le président Christophe Dupasquier ouvre son rapport avec un son mot de bienvenue en tant que président du comité du tir en campagne qui se déroulera les 29, 30 et 31 mai prochains à Sugiez. Il lui tient à cœur de mentionner que le Vully a deux grandes spécialités : accueillir les visiteurs... et leur donner envie de revenir.

C'est exactement ce que font Claudia, Carine et Estelle tout au long de l'année lors des contacts avec les groupes et lors de l'accueil des visiteurs à Vully Tourisme. Il remercie Claudia et Carine pour leur flexibilité dans les horaires de travail en particulier lors du congé maternité d'Estelle.

Merci aussi aux partenaires sans lesquels nous ne pourrions pas accueillir et aiguiller les visiteurs dans de bonnes conditions.

Pour encore mieux accueillir nos hôtes, nous allons enfin pouvoir relancer le projet de la Maison du Vully, qui, après une longue et pénible bataille juridique menée contre l'association Pro Fribourg, pourra être réalisée à la suite de la démolition de l'ancienne et vétuste gare de Sugiez. Après autant de temps perdu, nous pourrions bientôt vous donner des nouvelles quant à la réalisation de ce projet.

Il mentionne que la sortie du comité prévue dans le budget 2025 a été annulée par sa faute et en raison de vendanges précoces. Tout le comité, sans exception, a tiré à la même corde lors des différents projets tel que les fontaines pascales et tout particulièrement avec l'organisation de la route gourmande. Il remercie chaleureusement le comité.

Christophe Dupasquier explique qu'à l'avenir nous allons renforcer la collaboration avec la structure Région Lac de Morat. Ce thème sera approfondi au point 8. Il souligne que la Région Lac de Morat est une destination de plus en plus aimée de nos visiteurs, et ceci grâce au travail réalisé depuis de nombreuses années par les organisations touristiques et par vous chers membres qui aimez par-dessus tout notre Vully !

Le Président conclut par : A nous de continuer à faire découvrir cette région tout en conciliant le tourisme avec le respect de notre belle région !

Il passe la parole à Claudia Derron pour la présentation du rapport d'activité 2025.

Accueil et renseignement

A l'accueil, les demandes se font en majorité par téléphone à l'ouverture des Fontaines Pascales et avec les beaux jours. Elles concernent principalement les manifestations, les groupes et les randonnées dans la région.

Offres pour nos groupes

Nous avons accueilli 1428 visiteurs répartis en 77 groupes, soit une augmentation de 8 groupes. Nos différentes offres sont bien appréciées car elles peuvent être combinées entre elles. Le petit train reste très demandé, souvent réservé avec une dégustation et un repas.

Hôtellerie, taxe de séjour

La statistique des nuitées hôtelières a diminué de 5.52%. Le lien avec la météo défavorable est à souligner.

Manifestations

Claudia Derron informe sur les différentes manifestations organisées par Vully Tourisme tout au long de l'année écoulée :

- Elle a débuté par le jubilé des 10 ans des fontaines pascales lors d'une magnifique journée avec les décorateurs invités et un nombreux public.
- Comme chaque année, les « Fontaines Pascales » et « Le rouler des œufs » ont connu un grand succès. Les visiteurs viennent de plus en plus loin pour découvrir ces deux manifestations.
- La Route Gourmande du Vully, a attiré un peu moins de monde que l'année passée, mais grâce à une météo exceptionnelle, l'ambiance était au top.
- La 3e édition de la Tavolata a malheureusement été annulée en raison d'une météo incertaine.
- Le Saint-Nicolas est passé à Lugnorre, à Nant, mais aussi au marché du FC Vully au terrain de foot à Sugiez.
- Le Vully Blues, le slowUp et la Fête des Vendanges ont pu compter sur notre soutien sous différentes formes.

Événements marquants en 2025

L'office du tourisme mobile a vécu sa 3^e année d'affilée. Des jeunes de la région avec un vélo électrique sont allés à la rencontre des touristes pour leur donner des conseils et des idées d'excursions.

Le Président remercie Claudia Derron pour sa présentation et la rédaction du rapport d'activité. Il conclut que l'année a été riche en événements, que le chiffre des nuitées, malgré la baisse est tout de même magnifique.

L'Assemblée n'a pas de question sur le présent rapport d'activité. On passe au point suivant.

4. Présentation des comptes et résultats 2025

Monsieur Christophe Dupasquier présente les comptes de la taxe de séjour et y apporte quelques précisions. « Un budget sans grande surprise » :

Taxes de séjour encaissées

Le montant encaissé en 2025 s'élève à CHF 157'851,50 soit très légèrement en-dessous (CHF 148,50) du montant budgétisé (CHF 158'000).

Animations touristiques

- St-Nicolas : Légèrement en dessus (arrêt supplémentaire au marché de Noël du FC Vully)
- Pâques : En dessous du montant budgétisé.
- Office du tourisme mobile : « On reste dans le clous ». Légèrement en dessous de l'estimation.

Sentiers pédestres

La différence s'explique par le fait que le sentier viticole n'a pas généré beaucoup de factures depuis deux ans. Le montant utilisé CHF 6025 est en dessous du montant budgétisé à CHF 20'000. Le projet munit lentement pour mieux aboutir.

Les compte taxes de séjour termine avec un résultat positif CHF 15'480.

Le **compte de fonctionnement** est ensuite étudié et les précisions suivantes y sont apportées :

Publicité et promotion

Dépliants divers : On reste dans les coûts.

Frais administratifs

- Salaires : Pour ce poste le montant est plus bas qu'estimé. La raison est la maternité d'Estelle Robatel, qui est par ailleurs est l'heureuse maman d'un 2^e garçon depuis janvier 2026, pour les allocations de compensation restituée.
- Rémunérations diverses : En raison de l'annulation de la sortie du comité le montant n'a pas été utilisé.

Recettes

- Cotisations membres CHF 10'900.
- Vente de produits divers (casquettes, verres etc.) CHF 3113,90.
- Forfaits Vully à la Carte : budgétisé CHF 15'000 / recettes : 20'961,50.
- La Route Gourmande a généré une recette de CHF 19'226,61 toujours proche des CHF 20'000. Un montant en dessous de l'estimation de CHF 25'000. Cette différence en raison d'une baisse de participation d'environ 200 personnes.
- Soutien commune pour rappel : Un soutien de la commune est octroyé si les projets sont réalisés. Le sentier viticole n'est pas réalisé donc soutien moins grand.

Après la création d'une réserve en faveur des hôtes d'un montant de CHF 20'000 nous bouclons le compte de fonctionnement avec un déficit de CHF 9'419,55 mais le résultat positif du compte taxes de séjour de CHF 17'148,78 nous amène à un résultat positif à porter au bilan de CHF 7'729,90.

Bilan 2025

Conclusion : nos finances sont donc relativement saines. Le Président remercie Madame Corinne Quaranta qui, malgré sa santé fragilisée durant plusieurs mois, a pris du temps pour se faire. Elle a fait un super travail ! Le Président s'excuse d'avoir sauté ce point avant de donner la parole au vérificateur de comptes. « Tout est bien qui finit bien ».

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Monsieur Patrick Mentha présente le rapport de vérification des comptes et rappelle que la vérification se fait par pointage. Il déclare que les vérificateurs les approuvent et demande à l'Assemblée de les accepter.

Pas de questions relatives aux comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité.

6. Budget 2026

Le Président présente le budget 2026 qu'il a établi, en commençant par les **comptes de la taxe de séjour**. Les éléments suivants sont relevés :

Taxes de séjour

Un budget de CHF 157'500 a été établi pour les taxes de séjour.

Animation touristiques

Vully Blues Festival (VBF) : Le montant de CHF 5'000 est indiqué à dessein (pour mémoire) dans les comptes. Il s'agit d'une contre prestation entre le VBF et Vully Tourisme.

Sentiers pédestres et places publiques

- La réfection du sentier viticole se poursuit. Nous budgétisons CHF 13'000.

Prestations en faveur de nos hôtes

- Aménagement des places publiques : CHF 6'000.
- Sapins : A la charge de la commune dès 2027 et le Président s'en réjouit.

Le budget pour les **comptes de fonctionnement** est passé en revue avec les explications suivantes :

Publicité et promotion

ARL : CHF 12'500 charges

Dépliants divers : CHF 1'000 charges

Frais divers promotion : CHF 7'000 il est nécessaire d'actualiser notre photothèque.

Frais administratifs

- Salaires : le calcul est compliqué mais il devrait correspondre à la réalité CHF 130'000.
- Frais de comité : nous espérons pouvoir faire une sortie méritée.

Recettes ordinaires

- Cotisations membres CHF 10'000 produits.
- Vente de produits divers (casquettes, verres etc.) CHF 2'000.
- Forfaits Vully à la carte : CHF 18'000 produits. C'est la prudence qui prédomine.
- Petit train : CHF 7'000 charges / 2'500 produits. Nous espérons, bien sûr, que nous amortirons ces deux tours (2 journées avec apéro sur la Mont) et qu'ils seront complets. Dans le cas contraire nous pouvons compter sur un soutien financier de la commune de Mont-Vully d'un montant de CHF 20'000.

Budget 2026

Nous restons prudents en restant prudent concernant les entrées. Résultat porté au bilan CHF 600. Aucune questions relatives au budget. Le budget est accepté à l'unanimité. Merci de votre confiance !

7. Nominations statutaires

7.1 Démission au sein du comité

Monsieur Christian Raemy

- Mot du Président : Après avoir œuvré comme un « fou » au sein du comité, mis en route un module de formation pour les guides, été guide lui-même pendant des années, avoir pris soin des chemins de randonnées en collaboration avec la protection civile, il nous a remis sa démission. Merci à Christian pour son travail extraordinaire ! Applaudissements !
- Mot de Christian Raemy : Il commence par « Le silence est d'or » et nous explique qu'il a eu plaisir à « Accomplir quelque chose pour la société » et se réjouit de la reprise de ses tâches par André Gross. La suite est assurée.
Claudia Derron au nom de Vully Tourisme, du comité lui remet un petit présent.

Monsieur François Petter

Autre départ d'une personne non élue par l'Assemblée. Il s'agit du délégué de la commune qui aura fait le lien entre la commune de Mont-Vully et le comité de Vully Tourisme.

- Mot du Président : Comme d'ailleurs Christian Raemy il a rarement loupé une séance. Merci pour tout ! Applaudissements !

Claudia Derron au nom de Vully Tourisme, du comité lui remet un petit présent.

7.2 Election de nouveaux membres au comité

Monsieur François Gerber

- Mot du Président : *François est une personne dévouée et cela fait plusieurs années qu'il est guide pour Vully Tourisme* puis il lui laisse la parole.
- François Gerber se présente : Il est un heureux retraité de 66 ans. Il a passé sa jeunesse du côté de Neuchâtel à Rochefort entre Colombier et Chambrelien. Entre 1975-78 il entame un apprentissage de boulanger dans l'entreprise familiale puis intègre la renommée boulangerie-pâtisserie Mäder à Neuchâtel. Après y être resté 3 ans il découvre la vieille ville de Fribourg (école de recrue) ensuite il part boulinguer à Dayens puis six mois à Schönried où il apprend le « Bärndütsch » et restera 7 ans. Une allergie à la farine lui impose un changement de carrière qui le conduit dans l'enseignement à Neuchâtel. En plus de son activité de guide auprès de Vully Tourisme il y propose des ateliers chocolat. Acceptation de la candidature et applaudissements.

Madame Alice de Chambrien

- Mot du Président : *Elle est la nouvelle déléguée à la commune. Elle reprend les tâches de François Gerber et fera le lien entre la commune de Mont-Vully et Vully Tourisme.*
- Madame de Chambrien se présente : Elle habite depuis peu à Lugnorre avec son mari et ses deux filles. Elle est nouvellement élue au Conseil communal. Elle reprend avec humilité les rennes du dicastère Protection de la population, Autorisation des manifestations, Sports et Loisirs et Tourisme. Elle est motivée, va y mettre du cœur et nous demande d'être patients. Elle se réjouit de « savourer » les activités de la région.

7.3 Nomination d'un nouveau vérificateur de comptes

Monsieur André Kaltenrieder est arrivé au bout de son mandat. Le Président n'a pas eu le temps d'approcher la personne qu'il envisageait pour le poste. Il va donc le faire spontanément durant l'Assemblée. Il s'agit de Monsieur Claude-Alain Schwab qui est parmi nous. Monsieur Schwab répond positivement. Sa candidature est validée par applaudissements. Il rejoint donc Messieurs Patrick Mentha et Romain Gouffon comme 3^e vérificateur de comptes.

8. Information et échange concernant le transfert des activités régionales de l'Association régionale du Lac (ARL) à Morat Tourisme et convention avec VullyTourisme

Le Président prie Monsieur Daniel Lehmann de commencer et d'expliquer le tableau affiché sur l'écran

L'Association Régionale du Lac (ARL) fondée en 1999 avait pour mission de promouvoir l'économie, le tourisme et la culture dans le district du Lac. Elle avait été créée pour précisément dynamiser et promouvoir l'économie régionale, le tourisme, la culture et le développement du district du Lac. Elle regroupe les communes du district afin de coordonner des projets communs et défendre leurs intérêts. Elle collabore étroitement avec les acteurs locaux : Morat Tourisme, Vully Tourisme et Kerzers. Sa création était aussi liée à la loi déjà en vigueur à l'époque afin de pouvoir profiter de subventions.

Sous la pression des communes d'institutionnaliser la collaboration par une convention un projet a été mené et il a bien avancé. L'ARL est prête à faire le transfert et Morat Tourisme également. Au quotidien c'est déjà fait.

Pour mener à bien la dissolution il faut que l'Association des communes et toutes les communes acceptent les statuts. Toutes les communes ne sont pas disposées à les accepter soit Greng et Meyriez.

Le projet ne peut pas avancer si

- L'Association des communes veut mettre le projet en attente ?
- Le transfert du volet économique de l'ARL à l'Association des communes est en attente.

Une fois la dissolution établie Morat Tourisme jouira d'une nouvelle reconnaissance. Le dossier sera déposé fin juin à l'UFT.

Daniel Lehmann remercie pour les années de collaboration.

Christophe Dupasquier explique que la collaboration pour Vully Tourisme sera importante tout en gardant son indépendance comme on le voit sur la présentation. Par le biais de la convention, avec Morat Tourisme et de sa signature, on s'assurera que la taxe de séjour nous sera retrocedée.

Il donne la parole à Marianne Siegenthaler, présidente du comité de Morat Tourisme. Elle confirme les propos précédemment dits et indique que les papiers sont en cours de préparation pour vérification auprès de l'UFT. Elle remercie pour la bonne collaboration.

Christophe Dupasquier : A ceux qui ont suivi le processus il a fallu beaucoup de travail pour en arriver jusque-là et l'on espère voir son aboutissement et validation par l'UFT.

Question-réponse

-Eliane Petter AIVV : A l'abolition de l'ARL qu'advient-il des CHF 3000 ?

-Stephane Moret : A ce stade il conseille de garder ce montant « économique » en réserve car on ne sait pas à qui revient cette somme. C'est l'Association des communes qui devrait reprendre mais c'est en attente de solution.

Question-réponse

-Eric Simonet : Est-ce que la nouvelle structure influencera les relations entre le Vully VD et Avenches ?

-Daniel Lehmann : En principe non. Les activités touristiques vont continuer et les alliances aussi. Elles seront même simplifiées. Ca va faciliter les collaborations.

Question-réponse

-Eric Simonet : Et pour le slowUp ?

-Stephane Moret: Il rappelle qu'il est le directeur des deux entités Morat Tourisme et ARL. Le mandat sera transféré donc aucun souci. Au niveau des effectifs rien ne va changer. Simplification de la structure. Si en 2026 vous avez des incertitudes sur certains éléments, si quelque chose ne devait plus jouer, merci de le signaler à Morat Tourisme.

Question-réponse

-Jean-Paul Bardet : Signale qu'il a envoyé une lettre à Vully Tourisme pour donner sa démission pour l'entretien des bancs qu'il gère depuis des années. Il signale son mécontentement parce que des collaborateurs de la commune ont changé et réparé des bancs sans le consulter. Il n'est plus en possession de planches ni du matériel nécessaire pour ce faire.

-Réponse du Président : Remerciement à Jean-Paul pour le travail effectué durant toutes ces années. L'entretien des bancs est officiellement repris par la commune à partir du 01.01.2027.

Pas d'autres questions sur la structure. Nous clôturons le point 8 et passons au dernier point.

9. Divers

Le Président cède la parole à l'Assemblée

Fabrice Eichenberger, Président FC Vully remercie Jean-Paul Bardet. Merci au comité d'avoir permis au St. Nicolas de faire un détour au marché du FC Vully. Il espère qu'il pourra aussi y faire un saut le 05.12.2026.

Monsieur Daniel Perrottet :

1. Souhaite un complément d'information sur le thème de la collaboration avec Avenches et Vully-les-Lacs (VLL) ? Il notifie sa déception au sujet de différents panneaux d'entrée dans la zone du Vully : depuis Sugiez, depuis Joressens, depuis la Sauge et suggère une collaboration et uniformisation en 2027 avec VLL de même que les trois portes d'entrée du Vully : Avenches, Villars-le-Grand et Montet en partenariat avec les institutions.

Réponse CD : Il explique que la demande avait jadis été transmise à VLL puis il y a eu des changements de personnel. Il y a aussi la loi cantonale dont il faut tenir compte. On va remettre en route avec Lisa Quercia responsable du bureau de tourisme à VLL. Vully Tourisme va faire le relais avec VLL.

2. Le terme « Riviera fribourgeoise » est-il encore valable ? Le reliquat de panneau à Guévaux est toujours en place. Il serait temps de l'enlever.

Réponse CD : il lui dit qu'il n'est pas passé récemment dans ce secteur. Le dit panneau a été retirée il y a environ un mois car il gênait.

Patrick Mentha au nom du comité de la fête des vendanges, remercie VT pour l'appui financier apprécié pour le cortège et la manifestation.

Jean-Pierre Mathys, secrétaire du tir en campagne du Vully 2026 fait la promotion de l'événement et de ses billets de tombola.

Carine Schmutz, responsable des bénévoles pour la dite fête en profite pour faire la promo pour les postes vacants et remercier celles et ceux dans l'Assemblée qui sont inscrits.

André Gross, guide à Vully Tourisme, qui reprend la tâche de baliseur de Christian Raemy, a fait un tour des sentiers et constate qu'ils sont dans un parfait état. Il remercie Christian Raemy pour le soin apporté et son super job. Applaudissement ! A quoi Christian Raemy répond : que tout est ok aujourd'hui et que les temps changent. Le vandalisme est récurrent et navrant.

Claudia Derron pour Vully Tourisme signale deux événements à ne pas manquer : samedi 27 juin la Route Gourmande et le vendredi 28 août la Tavolata.

L'assemblée générale est clôturée à 21h12.

Pour le procès-verbal : Carine Schmutz